



## La lettre d'information CFE-CGC Altran

Février 2008

### Cher(els) collègues

L'actualité sociale chez Altran est riche en événements : fusion CIS, négociations GPEC et NAO, grève à la japonaise à Toulouse, etc.

Riche en événements... mais finalement pauvre en résultat. En effet après plus d'un an d'intenses négociations aucun des nombreux accords sociaux discutés, n'a finalement été conclu...

Deux bonnes nouvelles toutefois, puisque la mutuelle actuelle sera bientôt abandonnée et que des élections CE et DP auront finalement lieu en régions.

Mais l'année 2008 commence mal en termes de transparence : Des actions ont été distribuées gratuitement par la Direction aux salariés... de son choix, sans en informer l'ensemble des salariés...

L'équipe CFE-CGC Altran



### La pochette surprise Altran

Etes-vous l'heureux élu ?... certains salariés ont eu l'heureuse surprise de recevoir le courrier suivant :

*« Vous avez été identifié par votre manager comme comptant parmi les meilleurs consultants de notre Groupe. A ce titre nous avons décidé [...] d'attribuer des actions gratuites à l'élite de nos consultants. [...] le Directoire a décidé lors de sa séance du 20 décembre 2007 de vous attribuer 500 actions »*

Cette « identification par le manager » ne s'est faite selon aucun critère objectif (comme c'est généralement le cas lors de l'attribution d'une prime par exemple). La fameuse rétribution « au mérite » prônée par la Direction est en fait encore et toujours « à la tête du client ».

La Direction et les managers n'ont pas trouvé utile d'en informer le reste des salariés et ceux-ci se posent désormais des questions : quelle est la répartition de cette distribution selon les catégories professionnelles (administratifs, consultants, managers) ? selon TI et CIS ? selon les sociétés de CIS ?

Cette décision, prise dans le dos des salariés, et sans aucun critère objectif, n'est pas faite pour améliorer la confiance des consultants envers les managers et la Direction, ainsi que la confiance des administratifs envers la Direction. Le climat de travail risque de s'en ressentir, et nous le regrettons.

Notons enfin que le cours de l'action s'écroule dans une spirale sans fin. La confiance des salariés envers la gouvernance de leur entreprise suit le même chemin. Nous engageons la Direction à communiquer auprès de ses salariés.

### Au sommaire

- La pochette surprise Altran
- Mutuelle : vive le changement !
- Les élections CE et DP 2008
- Infos en bref
- Désaccords sociaux chez Altran

## Mutuelle : vive le changement !

Après la dénonciation par la CFE-CGC du régime de la mutuelle actuelle, et à la surprise générale, la Direction a entamé des négociations sérieuses et transparentes avec les OS en vue de mettre en place un nouveau régime. Lors de ces négociations, une étude de marché sur une vingtaine de courtiers et assureurs a été réalisée. La consultation a abouti à la sélection des 4 meilleurs. Un appel d'offres a été transmis à chacun d'entre eux. Le dépouillement est actuellement en cours. Le nouveau régime rentrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril et concernera tout Altran France.

La CFE CGC sera vigilante sur 2 points :

- 1 – Que le choix final de la Direction se portera au final sur le mieux-disant
- 2 – Que la Direction fasse l'effort de diminuer la part de la cotisation du salarié



### → Le « cas » Axiem

Chez Axiem la moitié des salariés bénéficient toujours de la GMC... et semblent satisfaits.

### → Un petit rappel historique (pour mieux comprendre !)

- **Début 2006** : Accord mutuelle et mise en place du réseau Santéclair
- **Fin 2006** : Avenant à l'accord, mais qui ne remet pas en cause le réseau Santéclair. Le DSG (Délégué Syndical Groupe) de la CFE CGC (Williams OSTER) a refusé de signer cet avenant. Cet avenant n'a été approuvé que par 2 signataires, Henri MASSOURI (Secrétaire du CE et actuellement DSG adjoint du syndicat CFTC) et par le DSG de la CGT.
- **Fin 2007** : Dénonciation de l'accord. La Direction prend la décision de changer de Mutuelle, début des négociations avec les syndicats.
- **Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars** : aménagement du régime actuel, avec la disparition du réseau Santéclair et des améliorations sensibles des remboursements optique et dentaire.
- **Le 1<sup>er</sup> avril 2008** : mise en place prévue de la nouvelle mutuelle.

## Les élections CE et DP 2008

- **en régions** : Depuis la fusion de TI, les salariés en régions étaient la 5<sup>ème</sup> roue du carrosse de la vie sociale d'Altran, loin des préoccupations de la Direction et du CE parisien sous-représenté. La CFE-CGC a donc demandé à la Direction de reconnaître l'autonomie de ces établissements. Face à son refus nous nous sommes tournés vers l'arbitrage de la Direction Départementale du Travail qui nous a finalement donné raison, imposant la tenue au plus tôt d'élections dans chaque région.
- **à CIS** : Les représentants du personnel existant disparaîtront lors de la fusion et des élections devront avoir lieu dans la foulée.
- **à Paris** : Le CE Altran Tech, bien que non représentatif de l'ensemble des salariés depuis la fusion, refuse de nouvelles élections et préfère utiliser le budget du CE en frais d'avocat pour contester la décision de la DDTE. Le Tribunal a finalement débouté le CE. La CGT et la CFTC refusent aussi la tenue de nouvelles élections et ont fait un recours en annulation de la décision de la DDTE auprès du Tribunal administratif de Versailles. Ce comportement navrant repousse pour l'instant l'éventualité de nouvelles élections à Paris.
- **portez-vous candidat !** : Les accords électoraux sont en cours de discussion et les dates des élections ne sont pas encore fixées. En attendant nous vous invitons à vous porter candidats sur les listes CFE-CGC qui se constituent.



## Infos en bref

### → Salariés de TEM cherchent CE, pour soirée privée...

Sur ordre de la Direction, le CE Altran Tech n'a pas invité les salariés de TEM à la soirée annuelle du 12 février 2008 ! Plus rien ne semble rattacher TEM à Altran Tech. La situation en devient ridicule, quand la Direction va-t-elle clarifier le statut juridique des salariés concernés ?

### → Grève chez Altran Sud-Ouest !

Les salariés d'ALTRAN S.O sont en grève japonaise depuis le 9 décembre 2007. Nous reviendrons en détails sur cette grève très prochainement.

### → Les négociations sociales commencées il y a un an portaient sur :

- La mise au point d'accords sociaux traitant du temps de travail, la participation, les frais,
- Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), qui traitent notamment des salaires,
- La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) qui a notamment pour objectif d'anticiper d'éventuelles restructurations.

**Après plus d'un an, ces négociations sont un échec, aucun accord n'a été conclu !**

### → Pourquoi ? Parce que la Direction a utilisé les procédés suivants :

1. Suspendre sans explication les négociations en reportant sans cesse les réunions prévues.
2. Si une négociation arrivait à son terme, la Direction incluait au dernier moment une clause inacceptable pour les syndicats.

### → Et la responsabilité de la CFE-CGC dans cet échec ?

Pragmatiques et constructifs, nous avons revu notre stratégie de négociation et revu à la baisse nos revendications... mais après mure réflexion et échange entre syndicats nous nous sommes rendus à l'évidence : notre direction jouait la montre et ne voulait pas faire avancer le dialogue social.

### → Nos revendications sont fondées, et nous continuons à les défendre

Une augmentation minimale des salaires indexée sur le coût de la vie comme cela se fait dans les plus grandes entreprises, une politique de frais décente et digne, une gestion des RTT assouplie, une mise en place d'un CET (compte Epargne Temps) dont l'abondement permettrait réellement de gagner plus en travaillant plus, et enfin, suite à la fusion TI et en prévision de la fusion CIS, une homogénéisation des statuts des salariés.

A quoi bon signer un accord qui recopie le Code du Travail ? Nous demandons de réelles avancées sociales grâce auxquelles Altran deviendra un employeur de référence qui saura recruter les meilleurs jeunes diplômés et fidéliser ses séniors.

#### → Nos revendications NAO

Au jour d'aujourd'hui certains salariés ne sont pas augmentés depuis des années, nous avons demandé une augmentation minimale des salaires indexée sur le cout de la vie.

#### → Nos revendications GPEC

- Une indemnisation significative des départs volontaires.
- Une aide concrète à la mobilité

#### → Bilan de la NAO (Altran TI)

Une lettre inter-syndicale remise à Yves de Chaisemartin explique les raison de l'échec de NAO :

- 4 réunions seulement au lieu de 11 prévues
- documents fournis non pertinents et inexploitable
- Les revendications syndicales qui ont été déposées, conformément à la loi, non pas été discutées.
- ainsi, la négociation a été formelle et non réelle (contrairement à la directive de la Direction des Relations du Travail).

#### → Bilan de la GPEC

Une lettre co-signée par plusieurs syndicats, remise à Yves de Chaisemartin explique les raison de l'échec de la GPEC :

- La Direction n'a as fourni les documents clés (notamment ceux résultant d'un audit et que la Direction affirme posséder
- La Direction, qui a été assistée par un cabinet externe a pourtant refuse que les organisations syndicales le soit aussi.
- La stratégie de l'entreprise n'a pas été clairement présentée.

### → Vous désirez être informés ?

Communiquez-nous votre adresse mail (en indiquant votre établissement) à [contact@cfe-cgc-groupealtran.net](mailto:contact@cfe-cgc-groupealtran.net)



# Vos délégués CFE-CGC

TI Méditerranée

TI sud-ouest



Roméo  
BATIOIA  
DSC  
romeo.battoia  
@laposte.net  
06 21 76 63 54



Arnaud  
DULIMBERT  
DS Altran  
Adulimbert  
@hotmail.fr  
06 70 39 29 96

TI Paris

TI Paris

TI Paris



Olivier Jeannot  
RS au CE  
RS au CCE  
olivier\_d\_jeannot  
@yahoo.fr  
06 25 24 45 77



Mongi HAZGUI  
DS Altran  
Mongi  
@hazgui.com  
06 75 84 42 01



Francis  
ROUSTIDE  
DS Altran  
fr\_roustide  
@hotmail.com  
06 03 15 22 73

TI Paris

CIS

CIS



DJIKI Dieudonné  
DS Altran  
dieudonne.djiki  
@free.fr



GENTIER Patrick  
RS et DS Datacep  
Gentierpatrick  
@hotmail.fr



Patrick ZERBIB  
RS Axiem  
Patrick.zerbib  
@gmail.com  
06 10 49 17 92

CIS

CIS



Williams OSTER  
DSG  
DS Axiem  
woster  
@club-internet.fr  
06 87 49 67 89



Patricia CHARLEC  
DSGA et RS  
DS Altran SI  
Patriciacharlec  
@gmail.com  
06 62 74 03 86

Vos délégués syndicaux sont toujours disponibles pour vous aider, n'hésitez pas à les contacter ! aux salariés d'Altran Sud Ouest

**CFE CGC...**

**... et si c'était la bonne idée !**

**Rejoignez nous et adhérez à la CFE-CGC !**

Téléchargez le bulletin d'adhésion sur le site internet CFE-CGC du Groupe Altran



Pour accéder à certaines pages utilisez le login « colombe » avec le mot de passe « yona »

[www.cfe-cgc-groupealtran.net](http://www.cfe-cgc-groupealtran.net)

➔ Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [contact@cfe-cgc-groupealtran.net](mailto:contact@cfe-cgc-groupealtran.net)